

Joëlle Milquet n'a plus de marge pour augmenter les profs

L'accord sectoriel dans l'enseignement est bouclé, mais pas encore signé. Les syndicats doivent informer les travailleurs. Arrêts de travail en vue dans les écoles.

NATHALIE BAMPS

À partir d'aujourd'hui, des arrêts de travail sont à prévoir dans les écoles francophones. En effet, les syndicats se lancent dans une grande opération d'information envers les enseignants. Information sur deux dossiers chauds de la rentrée: d'une part l'accord sectoriel 2015-2016 qui vient d'être négocié, et d'autre part la manifestation nationale prévue le 7 octobre. Les dates des arrêts de travail seront choisies par les écoles elles-mêmes.

Les enseignants qui assisteront aux exposés ne vont pas crier de

joie. L'accord sectoriel passé entre les syndicats et le cabinet de la ministre de l'Enseignement Joëlle Milquet est pauvre. Eugène Ernst et Pascal Chardome, respectivement ténors de la CSC et la CGSP-Enseignement, avaient déjà laissé entendre la semaine dernière que l'accord se bornerait à présenter des mesures «non-coûtantes».

La confirmation est tombée hier. Dans «Le Soir», Eugène Ernst parle d'un accord «*qui ne soulève aucun enthousiasme*». Et pour cause, sur le plan purement financier, les enseignants ne toucheront pas un radis de plus lors des années 2015 et 2016. En cause, le manque de moyens et les nouvelles économies qui devront encore être faites lors de la prochaine épure budgétaire (on parle de 130 millions).

Pas de hausse salariale en vue donc. Tout au plus Joëlle Milquet leur a-t-elle promis de défendre leurs pensions devant le Fédéral et de préserver le système des prétraitements (DPPR). L'accord contient aussi des mesures très techniques, dont la révision des «Titres et fonctions» (les diplômes requis pour enseigner, les procédures de nominations et d'ancienneté). Ce dossier a un impact budgétaire de 30 millions d'euros pour la période 2016-2019.

La ministre et les syndicats doivent encore se revoir le 8 octobre afin de signer formellement l'accord. Pour autant que les syndicats aient eu le feu vert de leurs troupes...

La réforme des titres et fonctions a un impact de 30 millions d'euros sur 2016-2019.

AU GOUVERNEMENT

COMMENT LE PACTE VA ÊTRE MIS EN ŒUVRE

Joëlle Milquet a présenté hier au gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles la manière dont elle compte mettre en œuvre la suite du Pacte d'excellence. Un exposé technique sur la méthodologie, dont il faut surtout retenir que **la ministre a entendu les critiques** émises par les syndicats. Dans nos colonnes la semaine dernière (lire «L'Echo» du 9 septembre), Pascal Chardome, de la CGSP-Enseignement, se demandait comment il serait possible de **boucler le travail demandé en 6**

mois (la ministre veut atterrir pour Pâques 2016 et attend donc les conclusions des groupes de travail pour début 2016). «*Avec 20 groupes de travail, comment va-t-on s'organiser pour mobiliser autant de monde*», s'inquiétaient les syndicats. Joëlle Milquet a résolu le problème en réduisant ces groupes à 12. Elle veut aussi développer une **mécanique plus participative des enseignants**. Les profs seront donc conviés à présenter leurs points de vue lors des séances de travail. **N.B.**